

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 36 (1900)

Heft: 29-30

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

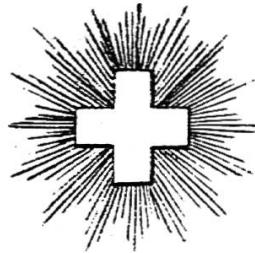
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXVI^{me} ANNEE

N^o 29/30.



LAUSANNE

28 juillet 1900

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Les narrations enfantines. — Une entrée à l'école vers 1830. — Chronique scolaire: Berne, Genève, Vaud. — Partie pratique: Leçons de choses. — Dictées. — Récitation. — Histoire. — Examens annuels des écoles complémentaires du canton de Genève. — Enseignement du dessin dans les écoles secondaires.*

LES NARRATIONS ENFANTINES.

De tous les souvenirs que nous a laissés l'enfance, les premiers récits entendus comptent certainement parmi les plus vivants. Ce furent d'abord les histoires écoutées sur les genoux de notre mère, puis les premières narrations du maître, puis celles que, écolier fier de « savoir lire », nous déchiffriions à grand'peine dans de petits volumes reçus comme étrennes. Les ressources bien modestes d'une bibliothèque de village firent plus tard nos délices; mais elles ne sont point parvenues, pas plus que les lectures les plus variées, à nous faire oublier les simples récits entendus à l'âge où le cœur se forme, où la pensée est naïve, la foi confiante et l'âme pure. Qui dira toute la valeur d'une bonne narration enfantine? Elle fait plus pour notre bonheur spirituel que bien des éloquentes dissertations.

L'instinct psychologique naturel à la mère lui fait préférer certains récits à d'autres pour être racontés à son jeune enfant. Elle est appelée, elle aussi, à faire ce choix de la matière qui est une des difficultés de la pédagogie pratique. Seulement, le travail qu'elle accomplit d'une manière en quelque sorte instinctive, nous voulons l'effectuer de façon raisonnée, en nous appuyant sur les précieux renseignements que nous fournit l'observation de l'enfant, et en ne perdant pas de vue le but intellectuel et moral que nous nous proposons de réaliser chez lui.

Une narration peut être envisagée à un double point de vue: comme tout objet d'enseignement, elle a d'abord une valeur propre, résultant de la concordance plus ou moins parfaite entre le fond du récit et le développement des enfants auxquels il s'adresse. Elle a ensuite une valeur relative, par la place qu'elle occupe dans le plan d'études. Nous examinerons rapidement ces deux côtés de la ques-

tion ; nous restreindrons notre exposé aux premières années de la scolarité, parce que l'enseignement narratif y occupe une place à part, celle qui reviendra plus tard à l'enseignement historique.

Pour que l'influence d'un récit ne soit pas illusoire, il importe que l'enfant prenne plaisir à l'entendre, que les personnages à lui présentés éveillent sa sympathie ou son antipathie ; il faut que les situations parlent à son imagination et la mettent en travail ; il faut un dénouement qui l'oblige à penser, à comparer et à juger.

Transportez votre élève dans un milieu qui ne rappelle en rien celui qu'il connaît, et vous pouvez être certain de ne pas réussir à captiver son attention. Ou bien racontez-lui un fait banal, choisi parmi ceux dont il est tous les jours le témoin ; le résultat sera identique. Le raisonnement le plus simple nous amène donc à cette conclusion : un récit doit, pour convenir à l'enfant, renfermer des éléments connus (personnages, lieux, situations, épisodes), afin d'être intelligible pour lui, et des éléments nouveaux, afin que sa curiosité soit éveillée et son désir d'apprendre satisfait.

Cette condition fondamentale n'est pas si facile à réaliser qu'il y paraît au premier abord, surtout au début de la scolarité. L'enfant de six ou sept ans n'a qu'une notion tout à fait rudimentaire des rapports sociaux. Il connaît sa famille, dans laquelle le principe de l'autorité est personnifié par ses parents ; ses idées abstraites étant encore en germe, le mot autorité est pour lui synonyme du mot père. Il connaît aussi ses petits camarades qui, comme lui, ont des parents, leur sont soumis ; c'est avec eux qu'il fera l'apprentissage des vertus sociales. La famille et le voisinage, voilà les deux points de départ de l'évolution psychique qui fut la nôtre à tous.

C'est dans ces milieux-là que nous devrons tout d'abord choisir des exemples destinés à influencer les sentiments et les volitions de l'enfant. Le cercle de ses pensées s'étendant graduellement, nos narrations s'y conformeront ; la famille, l'entourage immédiat, la localité, la contrée, les endroits plus éloignés nous fourniront successivement des personnages à mettre en scène. L'évolution du point de vue du lieu, œuvre du cours de géographie locale, suit naturellement une marche parallèle.

Mais quoi, aurons-nous des narrations différentes suivant les lieux ? Point du tout ; il résulte tout simplement de ce que nous venons de dire qu'un récit, pour convenir à de jeunes enfants, renfermera le moins de noms possible, et s'appliquera, par conséquent, à tous les lieux. On y parlera d'*un* petit garçon, d'*une* petite fille, d'*un* bois, d'*une* prairie, l'élève étant libre de se figurer à leur sujet tel ou tel personnage, tel ou tel endroit.

Il ne faut pas, en effet, de récit trop détaillé, qui ne laisse aucun champ à la fantaisie. L'une des qualités essentielles à un récit destiné à l'enfance me paraît être la sobriété : peu de personnages d'abord, parce que leur trop grand nombre risquerait de créer des situations embrouillées, inintelligibles au jeune auditeur ; peu de détails ensuite, pour que l'enfant puisse combler lui-même les la-

cunes apparentes de la trame. Nous lui laisserons supposer telle ou telle alternative, quitte à le ramener au sujet si ses digressions devenaient décidément exagérées.

L'enfance des peuples et l'enfance des individus ont de nombreux caractères communs. C'est ainsi que l'épopée, œuvre du peuple enfant, met seule en jeu, parmi les monuments littéraires d'une nation, l'inexplicable, le surnaturel. S'ensuit-il que nous devions admettre le merveilleux dans nos récits? La question est complexe, certes. Si nous voulons que l'enfant découvre le comment et le pourquoi de toutes choses, quelle liberté laisserons-nous à sa fantaisie? Dans son infériorité intellectuelle, qu'il sent bien du reste, il ne peut s'expliquer la plupart des phénomènes dont il est témoin; son imagination entre alors en jeu, et le merveilleux même trouve en lui facile créance. Ecoutez un garçonnet de six ou sept ans parler en jouant; vous serez étonné des combinaisons qui éclosent dans son esprit. Tout un drame s'y déroule, tandis qu'il aligne de simples morceaux de bois.

La légende devenue matière scolaire ne sera point, à coup sûr, une histoire de revenants ou de fantômes; elle sera un conte fantaisiste, si vous voulez, parce qu'il fait abstraction des forces de la nature. Mais ces forces, le jeune enfant soupçonne à peine leur existence; notre conte trouvera donc en lui un terrain merveilleusement préparé. Au reste, nous-mêmes, adultes qui rendons un culte à la déesse Raison, sommes-nous indifférents au charme d'une histoire fantaisiste?

Si Peau-d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

En descendant au niveau de l'enfant, nous ferons qu'il conservera plus longtemps sa candeur et son innocence, au lieu qu'un système d'éducation édifié d'emblée sur la raison comme seule base, le balaierait prématûrement.

Le merveilleux et la poésie occupent dans l'âme enfantine une place identique. L'enfant ne peut sentir la poésie d'une narration; il doit faire mieux que cela, il doit en être inconsciemment pénétré; la concordance entre le récit qui lui est fait et son état psychique doit être si absolue que les invraisemblances même en deviennent pour lui des réalités indiscutables.

« Mais, objectera-t-on, vous lui préparerez de la sorte un avenir de doute et de scepticisme. Vous abusez de sa crédulité momentanée, mais un beau jour sa raison s'éveillera et se scandalisera des sornettes jadis acceptées de bonne foi. Tout votre enseignement tombera donc à vau l'eau ». Vaines craintes : dès que l'élève séparera nettement la fantaisie de la réalité, il aura franchi un pas redoutable, il est vrai, mais que tout être au-dessus du vulgaire est appelé à franchir : l'âme a pris conscience de l'élément *esthétique* qui la distingue et l'a nettement séparé de l'élément *raison*; elle ne traite pas ces deux parties d'elle-même en ennemis irréconciliables, elle veut au contraire les unir dans une harmonie parfaite.

Elle ne dit point à l'une : Tais-toi, raison imbécile, mais elle l'applique à la connaissance des choses qui tombent sous le coup des sens. A l'autre, elle réserve l'intuition des choses élevées, la connaissance de l'inconnu, cette foi dans l'invisible dont notre être intime a besoin pour son complet épanouissement.

Résumons maintenant les conditions exigibles d'un récit destiné aux premières années d'étude :

1^o Il doit être vraiment enfantin, simple et pourtant fantaisiste sur plus d'un point, car l'imagination des jeunes enfants est en travail constant.

2^o Il doit contribuer à la culture morale ; les personnages et leurs rapports doivent être tels qu'ils donnent lieu à des jugements moraux.

3^o Il doit être instructif et renfermer les éléments de conversations sur le domaine de la nature.

4^o Il doit permettre de nombreuses comparaisons de personnages et d'actions.

5^o Il doit dégager une impression totale qui se grave dans la mémoire et dans le cœur de l'élève.

6^o Il doit préparer la voie à la foi religieuse.

Envisageons maintenant la question au point de vue du plan d'études. L'enseignement narratif, avec l'histoire biblique et l'histoire nationale, y occupe le plan d'honneur, parce qu'il sert de base à la culture des sentiments. Les récits de l'Écriture sainte ont dès longtemps contribué à l'éducation populaire. Et c'est avec raison. « Car peu de physionomies touchent la conscience nationale de » plus près que celles de la Bible ; les pensées de ses personnages » sont unies à nos convictions et à nos sentiments les plus sacrés. » Aussi longtemps que notre peuple voit dans l'Écriture sainte la » source de sa foi, aussi longtemps que, à l'instar de ses pères, il » cherche ses modèles chez les hommes saints, les images et les » sentiments, les pensées et la philosophie bibliques, sans en ex- » cepter la forme linguistique qui leur est particulière, resteront » l'essence même de notre pensée nationale. Les récits sacrés, » quelque éloigné qu'en soit le théâtre, n'en sont pas moins des » sujets nationaux au meilleur sens du mot. Leur place au premier » rang de l'enseignement populaire n'est ni contestable, ni contes- » tée. » (Dr Lange, *De l'aperception*.)

La question de la laïcisation complète de l'école étant laissée à part, il est un point, cependant, sur lequel les opinions varient beaucoup : cette matière narrative doit-elle, dans les premières années, être traitée à l'exclusion de toute autre ? Sinon, quels récits y aurait-il lieu d'admettre encore au programme ?

Les narrations bibliques sont intimement liées les unes aux autres et constituent un grand tout. Les jeunes enfants, d'autre part, ne peuvent s'assimiler que des récits détachés, plutôt courts, et divisibles eux-mêmes en épisodes bien distincts. C'est donc sous cette forme qu'un *choix* de récits bibliques seront racontés au début de la scolarité. Toutefois, on estime généralement que, même à

à cette condition, ils sont insuffisants pour une culture *générale* de l'intelligence et du cœur ; ils mettent en scène des adultes seulement ; ils transportent l'enfant dans un milieu malgré tout trop étranger, dans une nature trop différente de celle au milieu de laquelle il vit, pour que *toutes* les conditions énumérées plus haut, et dont aucune à notre avis ne peut être retranchée sans dommage, soient remplies. Quelque chose encore doit compléter leur œuvre.

C'est ici le lieu de rappeler le système du professeur Ziller, dont l'influence a été si grande en la matière. Il faut se souvenir à ce sujet que l'un des piliers de la pédagogie zillerienne est le principe de l'évolution. Nous l'avons dit, de l'analogie entre le développement collectif et le développement individuel, il résulte que les récits émanant de l'enfance du peuple conviennent particulièrement à l'enfance de l'individu. Partant de cette idée, Ziller a tout naturellement conclu à la nécessité de placer les légendes populaires, voire même les épopées nationales, à la base de l'enseignement narratif. Il faut dire que l'histoire politique et littéraire de l'Allemagne rend la chose facile. Ce pays, tardivement christianisé, possède un trésor incroyablement riche de contes populaires qui, recueillis par l'artiste qu'était Grimm, sont une des perles de la littérature germanique. De ces centaines de récits, Ziller, et après lui les docteurs Just, directeur des écoles de la ville d'Eisenach, et Rein, directeur du séminaire d'Université de Jéna, en ont extrait un nombre restreint qui, soigneusement gradués, conduisent l'enfant dans chacun des milieux qu'il est successivement appelé à connaître, et, enseignés avec méthode, donnent à ses facultés un remarquable essor. La concordance entre l'état psychique des élèves et celui des personnages des récits apparaît évidente dans les leçons où cet enseignement est donné : l'intérêt est largement éveillé, l'imagination travaille, combine, invente ; le jugement se forme ; et comme la narration est présentée lentement, comme chaque partie en est traitée à fond avant de faire place à la suivante, la curiosité reste en suspens, et le développement de l'élève bénéficie de tout ce que peuvent lui donner un récit approprié à sa nature et un enseignement fondamental.

Nos ancêtres donnaient libre cours à leur fantaisie ; les héros des contes populaires — heureuses gens ! — peuvent à volonté se transformer en fleur, en oiseau, en fontaine, que sais-je encore ? Les obstacles qu'oppose la nature au travail de l'homme n'existaient pas pour eux, semble-t-il. Pourtant, ils furent de tout temps ; déjà à l'époque préhistorique, l'homme entreprit la lutte contre les forces naturelles.

Comment reproduire cette étape de l'évolution collective dans l'évolution individuelle ? Ziller a vu la solution du problème dans l'adoption du *Robinson Crusoe* comme matière narrative de la deuxième année scolaire ; il en a lui-même élaboré une édition destinée à l'enfance, et qui ne conserve du récit que les parties essentielles. Certes, Robinson fit nos délices à tous et fut un des héros

favoris de nos rêves d'écoliers ; ce qui n'empêchera pas son adoption au programme de paraître singulière à plusieurs. On s'est tellement habitué à considérer l'école, d'après ses souvenirs personnels probablement, comme devant être avant tout... ennuyeuse (disons le mot), qu'on se résigne avec peine à y voir pénétrer le rayon de soleil d'un enseignement narratif bien conçu.

Qu'est-ce qui justifie la pensée zillerienne ? Vous l'avez dit : c'est que l'histoire de Robinson incarne la lutte contre la nature de l'homme abandonné à ses propres forces. Spectacle bien propre à développer la volonté, l'esprit d'initiative, l'amour des découvertes personnelles ! Plus que cela : spectacle d'une moralité salutaire. Robinson méconnaît ses parents ; il est vaniteux, plein de lui-même ; il fait de dures expériences et l'épreuve le conduit au repentir. Et dans l'intervalle, que d'aventures captivantes, toujours instructives et d'un intérêt constant ! Et combien profond, cet épaulement religieux que la solitude occasionne chez le héros du récit ! La société peut faire oublier Dieu, mais dans l'isolement il s'impose à l'âme. Oui, Robinson est et restera la narration enfantine par excellence.

Dès le début de la scolarité, les récits doivent préparer la voie aux enseignements narratifs proprement dits : à l'histoire biblique par le développement du sens moral-religieux, à l'histoire profane par le développement du sens historique. Les récits des deux premières années (nous parlons toujours au point de vue zillerien) font abstraction des notions exactes de temps et de lieu ; il faut que petit à petit elles se révèlent à l'élève. C'est pourquoi la matière narrative de la troisième année scolaire sera extraite des récits locaux, en partie légendaires eux aussi, qui racontent la vie des seigneurs d'autrefois ; n'oublions pas que nous sommes dans la très féodale et très loyaliste Allemagne ! Quelques élèves de Ziller, notamment M. Rein, veulent encore raconter dans la quatrième année scolaire des extraits de l'épopée des *Niebelungen* et ne commencer l'histoire proprement dite qu'avec la cinquième année. Nous donnons ci-dessous la série du programme historique tel qu'ils l'ont conçu ; quoique cet article ne veuille traiter que des bases de ce programme, nous la donnons complète afin que la pensée générale en ressorte mieux.

A. *Cours préparatoire.*

- 1^{re} année : Choix de contes populaires.
2^e » Edition enfantine de Robinson.
3^e » Légendes locales (province ou canton).

Simultanément : narrations bibliques détachées et en rapport avec les fêtes chrétiennes.

B. *Cours historiques.*

- | | |
|--|---------------------|
| I. <i>Biblique.</i> | II. <i>Profane.</i> |
| 4 ^e année : Patriarches, juges, rois. | Epopée nationale. |
| 5 ^e » Prophètes. | Histoire nationale. |

6 ^e	»	{ Vie de Jésus.	Histoire nationale.
7 ^e	»		
8 ^e	»	Apôtres, histoire de l'Eglise.	id.

Quel parti tirer de ce qui précède dans notre Suisse romande ? Car il ne saurait être question d'une imitation servile ; approprier à nos besoins nationaux ce qu'il y a de hautement juste, de profondément psychologique dans la pensée zillerienne, voilà ce qui est désirable. Nul ne contestera, en effet, qu'il n'y ait quelque chose à faire dans le domaine de la narration enfantine, surtout au degré inférieur de nos écoles ; les plus grands élèves ont moins que leurs jeunes camarades besoin d'être suivis pas à pas dans leur développement intellectuel ; les cours historiques et les lectures leur fournissent en grand nombre des exemples à imiter. Préparons des fondements solides à l'édifice si nous voulons qu'il soit durable.

Et qu'on ne dise pas qu'il s'agit d'une belle utopie. Elle est devenue réalité dans des milliers d'écoles qui vivent, se portent bien, et font de bons citoyens ; celles du canton des Grisons, notamment, sont en voie de subir une transformation radicale sous l'action de ce souffle nouveau. De quoi s'agit-il au fond ? *De présenter à l'élève une matière exactement appropriée à son état psychique.* Il faudrait être aveuglé par l'esprit routinier pour ne pas accueillir avec sympathie toute tentative faite dans ce sens.

Seulement, il faut agir avec tact et discernement ; je ne me représente pas plus les *Niebelungen* racontés dans nos écoles que nos cadets coiffés du casque à pointe. C'est que, parmi les narrations populaires, il en est qui sont le bien commun de tous les peuples (la Bible ou le Robinson, par exemple), tandis que d'autres sont, par leur nature ou leur forme littéraire, l'apanage exclusif d'une nation ou même d'une province, d'une localité. Nous pouvons ouvrir aux premières la porte de nos programmes, mais les secondes, c'est à nous de les fournir. Or, il importe que nos histoires enfantines soient conformes à l'idéal national qui est le nôtre. Des récits féodaux peuvent convenir à un peuple de sujets ; il faut aux enfants de notre pays des narrations qui, de bonne heure, leur donnent le sens républicain, tout fait de dignité personnelle et de généreuse initiative. Au reste, ne les avons-nous pas ? Longtemps encore nos élèves se réjouiront au souvenir du vaillant Tell et des héros du Grutli ; que nous importe si des esprits grincheux les traitent de personnages légendaires ! Nous trouvons ces « légendes » belles, bonnes, salutaires : cela nous suffit.

Toutefois, elles font acceptation de lieu et de temps et exigent, de ce fait, un développement relatif. Il subsiste donc une lacune dans les premières années ; comment la combler ? Nous n'avons pas la prétention de résoudre la question. Tout ce que nous pouvons faire est de constater qu'on n'a pas mis assez à profit, jusqu'à aujourd'hui, les trésors de l'histoire locale, dont la plupart sont maintenant perdus. Nous ne comprenons pas non plus que la *Chanson de Roland*, œuvre supérieure aux *Niebelungen* et d'un portée morale

beaucoup plus haute, ne soit pas encore matière scolaire en France. Il ne lui manque aucune des conditions essentielles énumérées plus haut.

Quant au Robinson, nous sommes persuadé qu'avant peu il prendra place au programme du degré inférieur de nos écoles. Il se trouvera sans doute, dans le nombre des parents, de bonnes gens qui s'exclameront sur « les drôles de choses qu'on enseigne à l'école par le temps qui court » ; mais la transformation de l'école à apprendre en école éducative leur réserve d'autres surprises encore.

Et si, malgré tout, la lacune que nous signalions plus haut n'est pas comblée entièrement, ce n'est pas que la littérature française soit pauvre en récits *destinés à l'enfance* ; c'est bien plutôt pour deux autres raisons.

La première, je la trouve dans cette parole, presque un proverbe : *pour l'enfance, le meilleur seulement est assez bon.*

La deuxième, la voici : nous ne manquons pas de morceaux dignes d'être *lus* ou *récités* ; ce sont des narrations vraiment enfantines et permettant un enseignement fondamental qui nous font défaut. En écrivant pour l'enfance, nos auteurs n'ont pu se résoudre à être des pédagogues autant pour le moins que des littérateurs ; les deux choses seraient-elles incompatibles ? Quoi qu'il en soit, l'idée est, chez eux, inséparable de la forme. Depuis le bon Lafontaine au charmant poète Jean Aicard, que de richesses nous avons ! que de jolis mots ! que de perles littéraires ! Et, certes, personne plus que le maître n'est heureux de ce trésor ; il l'exploite largement.

Mais nous voulons l'enfant actif aussi, cherchant, découvrant lui-même et *la forme et le fond*. Nous estimons la méthode aussi importante au moins que l'objet d'enseignement. C'est pourquoi, à côté des récits poétiques, nous avons besoin d'autres narrations qui nous permettent une culture logique, rationnelle des facultés de nos élèves ; dans ce domaine-là nous ne sommes vraiment pas riches. Ce serait faire œuvre méritoire que de subvenir à notre indigence.

ERNEST BRIOD.

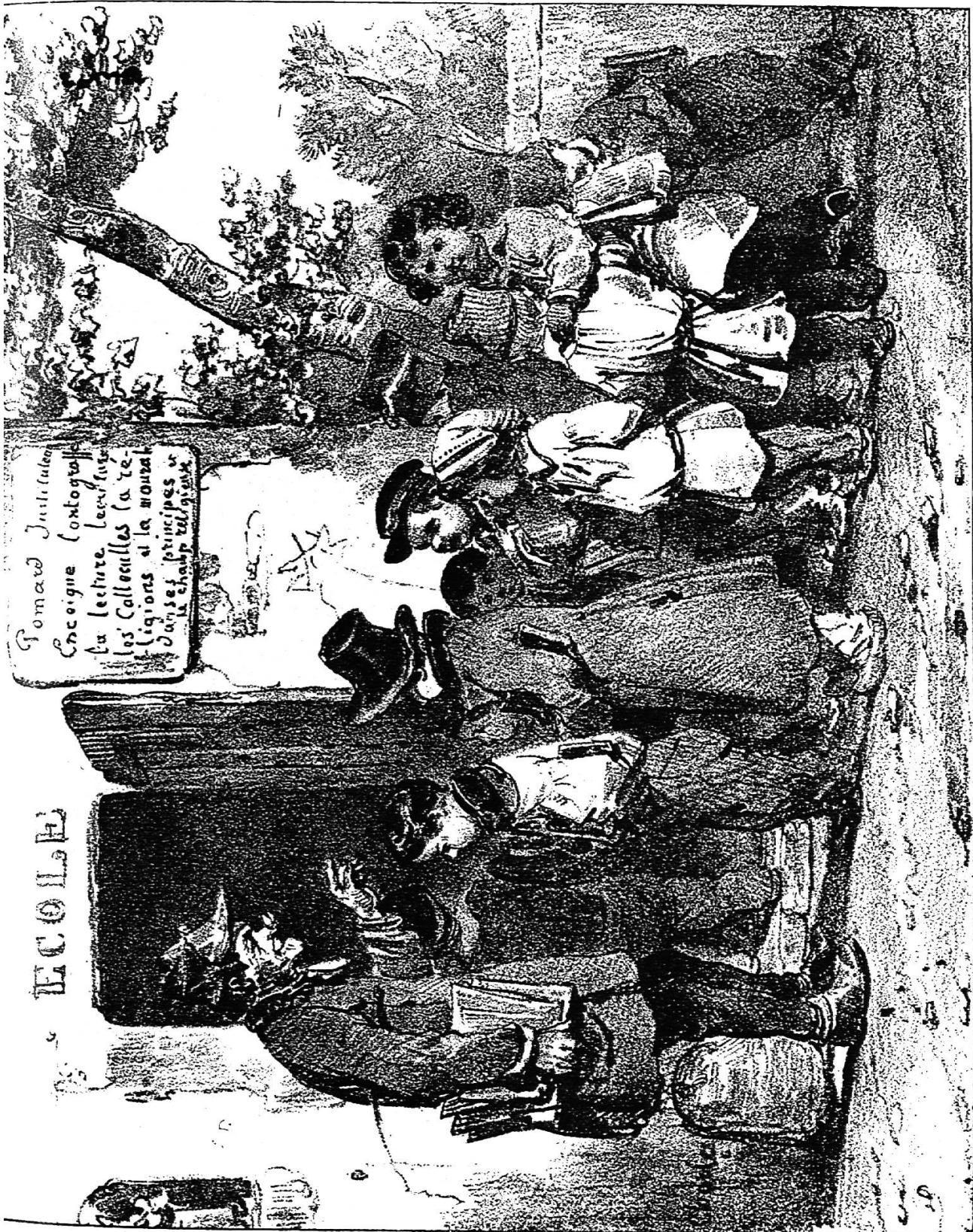
L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

(*Groupe I. Classe I. Paris 1900*).

Une entrée à l'école vers 1830 (composition de Charlet).

Une des salles les plus suggestives de l'exposition organisée au Champ-de-Mars par le Ministère de l'instruction publique est celle qui présente l'histoire de l'enseignement en France.

La lithographie ci-contre a été choisie entre cinquante autres qui illustrent l'histoire de l'école française dans le passé. Inutile de commenter cette vignette. Certes, le crayon de Charlet est fort humoristique. Mais on se rend pourtant compte que, tout en accen-



Une entrée à l'école vers 1830 (composition de Chariet).

tuant les côtés ridicules du sujet, le fameux caricaturiste n'a point altéré la vérité. Comme ce temps est loin de nous ! Où trouverait-on aujourd'hui des maîtres genre Pomard, des élèves et des locaux d'enseignement semblables à ceux dont il est ici question ?

F. G.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Stations de vacances et de passage. — Le Comité du « Schweizerischer Lehrerverein » a obtenu, depuis quelques années, des réductions très importantes — le 50 % en général — sur la plupart des chemins de fer de montagne ainsi que sur les bateaux des lacs de Zug et d'Ägeri pour ceux des membres de la société qui sont pourvus d'une carte de légitimation. Cette carte, que l'on peut se procurer en s'adressant à M. Niederer, instituteur, à Heiden, sera envoyée contre remboursement à tous les membres de la Société pédagogique romande qui le désireront. Elle sera accompagnée d'un guide-tarif et ne coûtera que la modique somme d'un franc.

Voici la liste des chemins de fer sur lesquels on obtient les réductions indiquées : Rorschach-Heiden ; Arth-Rigi ; Vitznau-Rigi ; Stanserhorn ; Brienz-Rothhorn ; Uetliberg ; Biel-Macolin ; Beatenberg ; Territet-Glion-Rochers de Naye ; Yverdon-Ste-Croix ; Tramelan-Tavannes ; Pilate ; Gütsch ; Salève ; Rhenan-Walzenhausen ; Monte Generoso ; Schynige-Platte ; San-Salvatore Meiringen-Reichenbachfall ; Davos-Schatzalp ; Gurten ; Jungfrau.

JURA BENOIS. — Réunion de la Société pédagogique jurassienne.

Elle a eu lieu le 23 juin dans le temple protestant de Porrentruy, sous la présidence de M. Chatelain, inspecteur scolaire ; on y comptait environ 200 institutrices et instituteurs. M. le Dr Gobat, directeur de l'instruction publique, assistait à la réunion ; la Société pédagogique neuchâteloise s'était fait représenter par M. Vuthier, instituteur à Cernier. Les autres sociétés romandes et le bureau central s'étaient fait excuser.

M. Balimann, avocat, président du Comité d'organisation, souhaite la bienvenue aux participants, amenés à la fête par le généreux désir de travailler en commun au grand problème de l'éducation.

Les instituteurs et institutrices d'Ajoie exécutent ensuite un chant de bienvenue, sous la direction de M. Juillerat, professeur à l'Ecole normale, qui en a composé la musique sur un texte de son collègue, M. Germiquet.

Voici les strophes de M. Germiquet :

1. Laissez, serviteurs du pays,
Taire un moment votre parole
Et contemplons de loin l'école
Où les plus grands se font petits.
Combien douce est la récompense,
Après beaucoup d'efforts perdus,
Si l'on voit poindre aux temps voulus
Quelques grains de l'humble science!
2. A la gloire de ses travaux
La sage humanité convie
L'instituteur qui, pour la vie,
Prépare des soldats nouveaux.
Nous sommes perdus dans la masse
Des ouvriers de l'avenir
Que d'heure en heure il faut bâtrir
Au milieu des choses qui passent.

3. Marchons, amis, à petits pas
Au sentier de notre carrière,
Et sans plus regarder derrière
Gagnons le but qu'on voit là-bas.
Que le soleil monte ou s'abaisse,
Sur ce chemin bordé d'enfants,
Resplendit l'éternel printemps
De l'espoir et de la jeunesse.

Les changements apportés à l'ordre du jour portent sur le renvoi de la discussion des statuts. Le synode libre de Neuveville demandait de ne pas les discuter dans la séance, tandis que Bienne et Franches-Montagnes en proposaient le renvoi à l'examen des synodes libres. Ces propositions étant adoptées, l'assemblée passe à la discussion d'un rapport de M. Renck, professeur à l'école normale de Porrentruy, sur l'infériorité du Jura bernois aux examens de recrues et sur les moyens d'y remédier.

Voici les conclusions adoptées par l'assemblée après une discussion sommaire à laquelle ont pris part MM. Nussbaumer, à Undervelier, Baumgartner, à Bienne, Billieux, à Séprais, Poupon, à Courrendlin, Gylam, à Corgémont, etc.

« Les causes de l'infériorité du Jura bernois aux examens de recrues sont variées. Elles ont en grande partie leur source dans la population même. Il importe dès lors que tous les citoyens de bonne volonté, les autorités, les ecclésiastiques, les instituteurs réunissent leurs efforts pour combattre le mal. A cet effet, nous recommandons les conclusions suivantes à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre pays:

1. Tous les moyens possibles seront mis en œuvre pour répandre dans nos populations le goût de l'instruction.
 2. Les dispositions de la loi scolaire, notamment celles qui ont pour but de combattre la mauvaise fréquentation, seront rigoureusement appliquées.
 3. L'institution d'écoles complémentaires sera rendue obligatoire. Il sera prévu deux cours annuels de 75 heures chacun, répartis sur deux années.
 4. Les communes fourniront gratuitement les moyens d'enseignement nécessaires aux jeunes gens astreints à la fréquentation des écoles complémentaires. Ceux-ci seront soumis à la discipline militaire.
 5. Il sera pourvu au perfectionnement des maîtres d'écoles complémentaires, à l'élaboration des manuels indispensables appropriés au but des cours de recrues.
 6. Les mesures décrétées par la direction de l'éducation (ajonction d'un bulletin au livret scolaire, surveillance des recrues, enquête sur les résultats défavorables, examens préparatoires) seront strictement appliquées.
 7. On continuera à développer les bibliothèques scolaires dans la mesure du possible.
 8. Il est à désirer que la 9^e année scolaire soit rétablie partout.
 9. L'alcoolisme sous toutes ses formes doit être combattu par toutes les énergies coalisées.
 10. L'instituteur redoublera de zèle dans l'exercice de sa vocation. Il ne négligera rien pour se perfectionner, pour rendre son enseignement de plus en plus profitable et attrayant et pour répandre le goût de l'étude. Les communes seront invitées à faire tout ce qu'elles pourront en faveur d'une augmentation des traitements des instituteurs.
 11. La Direction de l'Education et les autorités compétentes seront invitées à procéder à la révision des lois et programmes d'enseignement des Ecoles normales.
 12. La Direction de l'Education sera invitée à publier chaque année un état des condamnations pour infractions aux articles 68 et 69 de la loi scolaire ».
- L'assemblée passe à l'examen d'un rapport de M. A. Poupon, instituteur aux

Bois, sur les inspections, les visites scolaires et sur les examens de fin d'année. L'assemblée est un peu lassée et M. Billieux, instituteur à Séprais, trouve que la plupart des conclusions sont inutiles parce qu'elles sont reconnues et adoptées par tout le monde, à quoi le rapporteur répond qu'ayant un rapport à présenter, il a dû dire quelque chose, étant forcé par le sujet même à répéter des vérités à La Palisse. La discussion est alimentée par l'un ou l'autre des participants déjà nommés et en outre par MM. Henry, à Porrentruy, Mœckli, à Neuveville, Carnat, à Saint-Brais. Les conclusions soumises à la discussion étaient au nombre de 21. Nous n'avons pas le texte définitif adopté par l'assemblée. Voici quelques idées générales le résumant aussi bien que possible : « L'inspection des écoles est nécessaire et, bien comprise, elle rend de grands services. L'inspecteur doit être le guide et le conseiller du maître. Les rapports entre inspecteurs et instituteurs doivent être empreints de cordialité, de bienveillance, d'équité et de fermeté. L'inspection des classes devrait se faire deux fois par année. Les résultats généraux de l'inspection devraient faire l'objet d'une conférence des inspecteurs au corps enseignant de l'arrondissement ».

Quant aux visites d'école, il faut distinguer entre celles que les membres des commissions scolaires font pour poser aux yeux des élèves et celles qui ont pour but de s'intéresser aux travaux de la classe et d'encourager tout le monde. Les premières sont nuisibles, les secondes sont utiles. L'utilité des examens de fin d'année est fort contestable. Dans tous les cas, ils devraient être réformés et se faire plutôt par écrit.

M. Vauclair, professeur à l'Ecole cantonale, secrétaire du Comité central, présente le rapport sur la marche de la société pendant le dernier exercice. La société compte environ 600 membres. Les comptes présentaient un actif de 859,60 francs.

La prochaine réunion de la société aura lieu à Saignelégier. Le Comité central se compose de MM. Fromaigeat, Rais, à Saignelégier ; Poupon, aux Bois ; Rossé, au Noirmont ; Farine, aux Pommerats.

Sont appelés au Comité général, MM. Huguenin, à Bienne ; Grosjean, à Neuveville ; Wuilleumier, à Renan ; Romy, à Moutier ; Hof, à Délémont ; Riat, à Vendlincourt ; Carnat, à Saint-Brais.

M. Mœckli, instituteur à Neuveville, présente, au nom du synode libre de ce district, une résolution chargeant le Comité central de s'adresser aux journaux jurassiens pour les engager à s'abstenir de remarques désobligeantes sur le corps enseignant dans leurs articles sur les châtiments corporels.

Un banquet très bien servi et surtout très animé par la variété qu'a su y faire régner l'excellent major de table, M. Choquard, réunit les participants au Casino tenu par M. Leonardi. Le toast à la patrie a été porté par M. le Dr Gobat, directeur de l'instruction publique, qui se demande ce que fait l'école pour engager les jeunes gens à travailler à leur propre perfectionnement. N'y a-t-il pas un fossé entre la vie scolaire et la vie publique ! Une jeunesse éclairée, émancipée ayant du cœur et du caractère devrait aimer l'étude et se perfectionner par la lecture, par la contemplation de la nature, par une œuvre quelconque dans l'organisation sociale. Alors la prospérité de la patrie serait assurée par le bonheur de ses enfants.

M. Jaquet, directeur de l'Ecole secondaire, commentant la belle devise « Dieu, humanité, patrie », boit à l'union de l'école et de la famille pour la moralité future.

M. Riat, président du synode libre d'Ajoie, salue en M. le directeur de l'instruction publique le Jurassien dévoué et l'ami des instituteurs.

M. Vuthier, délégué de la Société pédagogique neuchâteloise, boit à la prospérité de la patrie jurassienne. D'excellentes paroles sont encore prononcées par M. Villemain, instituteur à Porrentruy, qui a remercié les organisateurs de la fête.

Ces discours vivement applaudis alternaient avec les productions musicales de l'orchestre de l'Ecole cantonale et la société de chant du corps enseignant ajoulot. Une soirée familière très gaie, très animée, où l'on a entendu M. Cuenat, député, a terminé cette mémorable journée.

H. GOBAT.

BERNE. — **Caisse des instituteurs bernois.** Au 31 décembre 1899 elle avait une fortune de fr. 308 446,60, en diminution de fr. 3389,45 sur l'exercice précédent. Les réserves de risques en cours s'élèvent à fr. 164 275,95 ; le fonds de secours à fr. 22 050 ; le fonds de prévoyance, à fr. 16 985,85, et les bonis des deux derniers exercices, à fr. 7804,80. La caisse a payé 221 pensions de 50 fr., soit 11 050 fr. à d'anciens instituteurs, aux veuves et aux orphelins. Cette catégorie d'assurés diminue toutes les années, car la caisse n'assure plus que des capitaux payables aux décès ou à terme fixe (55 ans). Elle a remboursé, avec une prime de 10 % sur le capital assuré, fr. 6050 à 6 instituteurs parvenus à la limite d'âge. Elle a distribué fr. 770 de secours à 10 anciens instituteurs ou veuves d'instituteurs. La caisse a reçu en 1899 un seul membre nouveau. Si les capitaux de la caisse des instituteurs diminuent chaque année, ses obligations diminuent dans une proportion beaucoup plus forte. Il arrivera que la centaine de membres assurés au décès aura à sa disposition une somme de 300 000 francs, si la fusion avec la caisse projetée par l'Etat n'arrive pas à chef.

H. GOBAT.

GENÈVE. — A l'occasion de son récent séjour dans notre ville, M. le professeur *Ferdinand Buisson* a fait à la Société pédagogique genevoise l'honneur d'assister à l'une de ses séances. L'éminent pédagogue a exposé comment le problème de l'éducation morale à l'école primaire a été compris et résolu en France, sous la troisième République.

La Révolution de 89 avait déjà proclamé la nécessité d'une instruction morale et civique indépendante de l'Eglise. Après 1871, Gambetta, Jules Simon, Ferry, Paul Bert, remirent cette idée en honneur et s'appliquèrent à la réaliser. L'école primaire réorganisée sur les bases de l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, reçut le mandat de donner des leçons de morale auxquelles on assigna pour but de développer le cœur, la conscience, et d'incliner la volonté libre vers le bien. En ce qui concerne les devoirs envers Dieu, l'enfant devait être habitué à associer à ce nom un sentiment de respect et être amené à se rendre compte que le premier hommage dû à Dieu est l'obéissance aux lois divines que révèlent la conscience et la raison. Après bien des tâtonnements dans l'application et de nombreuses années de luttes, le nouvel enseignement a fini par triompher ; actuellement, il est bien vu de la population, qui en apprécie les excellents résultats. L'arbre a été jugé bon à ses fruits.

M. *Baatard*, président de notre Société, après avoir remercié M. Buisson, a montré à son tour comment la question traitée par ce dernier est envisagée dans notre pays, où les divergences de vues sont assez fortes quand on passe d'un canton à un autre. C'est ainsi que tandis que depuis 1848 l'éducation morale que donne l'instituteur genevois est indépendante de toute considération religieuse, le congrès scolaire suisse de 1896 a admis, à une très grande majorité, l'obligation pour l'école primaire d'enseigner des notions sur Dieu en prenant pour base l'histoire biblique.

M. le conseiller d'Etat *Georges Favon*, président du Département de l'Instruction publique, a développé cette idée très juste : que l'enseignement tout entier doit être moral. Il ne saurait ne pas l'être dans les mains d'un instituteur digne qui doit faire contracter tout naturellement des habitudes d'ordre, de décence, d'honnêteté dans les actes de ses élèves. La morale doit pénétrer, imprégner les actes, les faits de la vie, et vouloir l'en isoler, l'en extraire pour la présenter dans sa beauté propre, est une opération philosophique dont l'influence éducatrice pourrait bien ne pas être douée de la puissance d'émotion qui seule ouvre les cœurs.

Cet intéressant échange de vues, qui a pris l'ampleur d'un colloque philosophique, s'est terminé dans un entretien familial entre MM. Buisson et Favon, M^{me} Picker, M^{le} Willy, MM. Duguoin, Favas et Groscurin, qui a communiqué le résultat d'une petite enquête faite par lui auprès des élèves d'une classe pour se rendre compte des traits de superstition qui leur étaient connus. B^d.

VAUD. — [†] **François Auberson.** Il n'est pas de plus tristes cérémonies que celle à laquelle ont pris part un grand nombre d'instituteurs, le 8 juillet dernier. Ils avaient à rendre les derniers devoirs à leur excellent collègue, F. Auberson, directeur de l'Orphelinat de Lausanne. Une foule considérable avait tenu à témoigner une affectueuse sympathie à la famille du défunt. Les membres du corps enseignant, ceux de l'Union chorale, les Amis de la Pontaise, accompagnaient, émus, au champ du repos, la dépouille mortelle d'un ami, d'un sociétaire assidu et zélé.

Dans la maison mortuaire, M. le pasteur Secretan a rendu un touchant témoignage à M. Auberson. Il l'a montré plein de dévouement, travailleur infatigable, victime du devoir. Ce n'est point tâche facile que la direction d'un établissement où l'on a charge complète de l'éducation de vingt-six jeunes garçons. Auberson était à la fois le directeur, l'économie et le surveillant de l'asile. Il y donnait toutes les leçons, et, au sortir de la classe, « il ne quittait les soucis de l'enseignement que pour en reprendre d'autres ». Vie pénible, absorbante s'il en fut.

Au bord de la tombe, les élèves du défunt ont fait entendre un touchant cantique d'adieu. Puis, M. Charrière de Sévery, président du Comité de l'Orphelinat, est venu dire tout le regret, toute la peine que lui cause le départ inattendu de leur cher directeur. Durant les huit ans pendant lesquels F. Auberson fut à la tête de cette institution, le Comité n'a eu que des éloges à lui adresser.

C'est M. E. Chatelan, instituteur, qui est venu adresser, au nom du corps enseignant de Lausanne et de la Société pédagogique vaudoise, un adieu ému à notre ami. Il a montré le collègue excellent, au caractère affable, gai, que nous venons de perdre. Il a rappelé quel éducateur élevé et quel père de famille aimé était le défunt ainsi que les excellents souvenirs qu'il a laissés dans les différents postes qu'il a occupés.

M. le municipal Gaillard, président de l'Union chorale, est venu saluer une dernière fois le membre si dévoué que cette société vient de perdre. Puis un chœur que le défunt aimait beaucoup et qu'il avait plus d'une fois chanté, *L'Espérance*, fut exécuté par notre excellente chorale lausannoise. Ce beau morceau produisit sur les assistants une impression des plus profondes.

Né en 1856, François Auberson obtint son brevet de capacité en 1875. Il occupa successivement les postes de Courtilles, Corbeyrier et St-Saphorin (Lavaux). En 1892, il fut appelé aux fonctions qu'il a occupées jusqu'à son décès. Il n'était donc âgé que de 44 ans lorsque l'inexorable mort est venue le coucher dans la tombe. Sa santé, jusqu'il y a quelques semaines, avait été excellente et, à vues humaines, on pouvait croire qu'il dirigerait longtemps encore l'Orphelinat lausannois qui était devenu toute sa vie. Nous présentons à la famille si cruellement éprouvée l'expression de notre affectueuse sympathie.

Augmentation de traitement. — Le Conseil communal de Lausanne vient d'élèver sensiblement le traitement des régents forains. Il a porté à 150 fr. par an l'augmentation quinquennale du traitement. Le minimum de celui-ci est de 1600 fr., plus avantages légaux ; le maximum, après vingt ans de services, est ainsi de 2200 fr. Nous avons le devoir de reconnaître que ce progrès est dû, en grande partie, à M. le conseiller communal Arnold Merminod, instituteur.

Ecole d'horlogerie. — Les autorités communales du Sentier viennent de décider la fondation d'une école pratique d'horlogerie. E. S.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Degré inférieur.

Le sureau.

PLAN : 1. Introduction.

2. Etude de la plante et de chacune de ses parties : fleur, feuille, branche, moelle.

3. Utilité.

Ce sujet est étudié au cours d'une promenade.

Une haie, dans laquelle fleurissent plusieurs sureaux, se présente. On fait halte et la leçon commence.

1. INTRODUCTION. — Etes-vous fatigués ? (Oui). Pourquoi ? Fait-il toujours aussi chaud ? Quand fait-il chaud ? Froid ? Dans quelle saison sommes-nous ? A quoi avez-vous reconnu le printemps ? (Au retour des hirondelles, aux pâquerettes, aux violettes, aux arbres en fleurs). Les arbres ont-ils encore des fleurs ? (Non). Il n'y a donc plus de fleurs ? (Il y a encore des fleurs dans les champs). Lesquelles ? Et ailleurs ? (Il y a aussi des fleurs dans les haies). Nommez les fleurs de la haie. Quelle est la plus grande de ces fleurs ? Nous parlerons donc du sureau.

2. ETUDE DE LA PLANTE : *l'arbrisseau*. Que chacun de vous cueille une branche de sureau. Oserez-vous le faire ? Pourquoi ? (Non cultivé). Chacun a-t-il pu cueillir une branche ? Peut-on aussi cueillir les fleurs du pommier ? Pourquoi non ? (Le sureau est plus petit que le pommier ; les fleurs sont placées plus bas.) Qu'est-ce que le sureau ? (Un petit arbre). Connaissez-vous des plantes qui soient grandes comme le sureau ? (Le lilas, l'aubépine, etc.). Ces plantes, moins grandes que les arbres, sont des arbrisseaux.

Etude des parties de la plante : a) la fleur. Qui me présentera une fleur de sureau ? (Quelques élèves présenteront probablement l'ombelle entière ; après examen, d'autres détacheront une petite fleur. Que dites-vous de la fleur du sureau ? (Petite, blanchâtre ou jaune, elle a une forte odeur, etc.). Est-ce une fleur seule que l'on remarque au premier abord ? (Non, plusieurs ensemble, tout un bouquet). Connaissez-vous d'autres fleurs réunies ainsi que celles du sureau ?

— Un jour de pluie, une mouche est venue se cacher sous les fleurs de sureau. A-t-elle bien fait ? Pourquoi ? Avec quoi nous abritons-nous ? contre la pluie ? contre le soleil ? La mouche peut-elle aussi s'abriter du soleil sous la fleur du sureau ? Pourquoi la prend-elle donc ? (Pour une ombrelle). Elle a raison ; on l'appelle, non pas ombrelle, mais *ombelle*. A quoi ressemble cette ombelle ? Comment est-elle formée ? (Cinq tiges supportent les fleurs).

b) La feuille Cé nombre cinq se retrouve-t-il sur une branche de sureau ? (La fleur a cinq pétales, cinq étamines ; les feuilles ont aussi cinq parties, ou cinq petites feuilles. Comment sont placées les cinq petites feuilles ? Où sont les plus grandes ? les plus petites ? Quelle est leur forme ? leur couleur ? Montrez la tige des feuilles ; à quoi est-elle soudée ? Comment sont-elles placées sur la branche ? (opposées, deux à deux).

c) La branche. Comment est la tige qui soutient les feuilles ? Ne soutient-elle que les feuilles ? Examinez sa couleur ? (Verte près de la branche, elle devient de plus en plus pâle). Le sureau est donc tout vert ? (Des branches grises). Qui rend les branches grises ? (L'écorce).

d) La moelle. Qui a cueilli la plus grosse branche du sureau ? Voici une petite baguette qu'il faut faire passer au milieu de la branche. (Un des grands élèves est chargé de cette opération). Pourquoi la baguette a-t-elle pu passer ? Comment

nomme-t-on ce qui est sorti ? Comment est la moelle ? Quelle place occupe-t-elle ? Que fait-elle ?

3. UTILITÉ. Où plante-t-on le sureau ? Pourquoi pas sous les fenêtres ? (Odeur trop pénétrante). Alors, il est désagréable ? Il faut l'arracher ? (Il est utile). Qui a vu employer du sureau ? Comment ? (Tisane en infusion, fumigations, inhalations, cataplasmes faits avec les fleurs séchées du sureau).

Nous reviendrons examiner le sureau dans deux ou trois semaines. Sera-t-il tel qu'il est maintenant ? Qu'y aura-t-il de changé ? (Les fleurs). Vous allez le surveiller, le visiter quelquefois pour voir ce que deviennent les fleurs.

APPLICATIONS :

Vocabulaire : sureau, arbrisseau, ombelle, moelle, écorce, feuille, fleur, tige, branche, opposer, verte, grise, blanche, tisane, fumigation, inhalation, cataplasme, etc.

Orthographe et grammaire. Pluriel des noms en eau.

Dessin. Croquis très sommaire d'une tige supportant les feuilles et les fleurs du sureau. Dessiner une feuille, une fleur.

(A suivre)

D. et P.

DIRCTÉES

La ferme au point du jour.

Au petit jour, le coq chante dans la vallée ; Médor, le chien, se retourne dans sa niche et aboie deux ou trois fois ; la grive crie dans les bois sonores ; les feuilles bruissent sous le premier rayon du matin. En bas, dans l'allée, le garçon de labour chantonner et marche d'un pas pesant ; il entre dans la grange et ouvre la lucarne du fenil, sur l'écurie, pour donner le fourrage aux bêtes. Les chaînes remuent, les bœufs mugissent tout bas, comme endormis ; les sabots vont et viennent. Bientôt la ferme est pleine de bruits. Dans la cour, le coq, les poules, le chien, tout va, vient, caquette, aboie. Dans la cuisine, la cuisinière appelle quelqu'un, les casseroles tintent, le feu pétille, les portes s'ouvrent et se ferment. Une lanterne passe dehors sous le hangar. Puis tout à coup tout s'éclaire ; le soleil paraît enfin : il étincelle comme de l'or.

ERCKMANN-CHATRIAN.

Il faut aérer nos habitations.

Quelle que soit la maison que nous habitons, qu'elle soit petite ou grande, modeste ou riche, il faut qu'elle ait de larges et grandes fenêtres afin que la lumière, le gai soleil et l'air pur y entrent à flots. La lumière, l'air, c'est le seul luxe que puisse se donner la plus humble chaumière, mais ce luxe, à lui tout seul, vaut mieux que bien d'autres, puisqu'il entretient la santé et la vie. Là où la lumière n'entre pas, le médecin entre. Les petites fleurs, les herbes des champs, les plantes de toute espèce ne poussent point à l'ombre, il leur faut le soleil pour croître et fleurir. Eh bien ! la plante humaine a aussi besoin de soleil ; dans l'ombre, dans le noir, elle s'attriste, se flétrit et dépérît.

Ces larges fenêtres, on doit les ouvrir souvent ; celles des chambres à coucher doivent rester ouvertes tout le jour, afin que l'air renfermé et vicié de la nuit précédente s'échappe et soit remplacé par de l'air pur. Il faut que la maison s'aère, qu'elle respire régulièrement si les habitants veulent respirer eux-mêmes une saine atmosphère.

E. PÉCAUT.

Les deux nids.

Sur un arbre fruitier, dont les bourgeons et les feuilles commençaient à se montrer, deux nids étaient cachés. L'un construit par deux gentilles mésanges, était préparé à recevoir la jeune famille. L'autre était un nid d'affreuses chevêches, dont quelques-unes, au premier rayon de soleil qui venait les réchauffer,

tentaient déjà des excursions sur les branches des environs ; mal leur en prenait, car les deux mésanges en faisaient aussitôt leur repas. Tout allait bien pour les oiseaux et les fruits à venir, quand deux marmots rôdant par là, aperçurent la demeure des oiseaux. Aussitôt on complota de s'en emparer ; le plus grand grimpe, monte de branche en branche et atteint le nid dans lequel il trouve des œufs fraîchement éclos. La mère effrayée s'envole, revient tourner autour du nid ; mais, malgré ses cris, le drôle s'en empare et descend tout joyeux. Restait celui des chenilles. Se voyant délivrées de leurs ennemis, car les pauvres parents s'étaient envolés pour ne plus revenir, elles se répandirent hardiment sur l'arbre et mangèrent les jeunes pousses, si bien que l'arbre, au lieu de se couvrir de fruits, comme il l'avait promis, ne put montrer qu'un reste de feuillage amaigri, sans utilité et sans beauté

J. KENENS.

RÉCITATION

Le moucheron et le papillon.

Oh ! l'imprudent ! il va brûler son aile !
S'écrie un moucheron,
En regardant un papillon
Voler autour de la chandelle.
Mais tandis qu'à ce jeu
Le papillon tournoie,
Dans une vase de lait notre mouche se noie.

FRÉDÉRIC BATAILLE.

La ferme à midi.

Il est midi ; la ferme a l'air d'être endormie :
Le hangar au bouvier prête son ombre amie.
Là, profitant de l'heure accordée au repos
Bergers et laboureurs sont couchés sur le dos.
Et, près de retourner à leurs rudes ouvrages,
Dans un calme sommeil réparent leurs courages ;
Auprès d'eux sont épars les fourches, les râteaux,
La charrette allongée, et les lourds tombereaux.
Par une porte ouverte, on voit l'étable pleine
Des bœufs et des chevaux revenus de la plaine.
Ils prennent leur repas : on les entend de loin
Tirer du râtelier la luzerne et le foin :
Leur queue aux crins flottants, sur leurs flancs qu'ils caressent,
Fouette à coups redoublés les mouches qui les blessent.
A quelques pas plus loin, un poulain familier
Frotte son poil bourru le long d'un vieux palier,
Et des chèvres, debout contre une claire-voie,
Montrent leurs fronts cornus et leurs barbes de soie.
Les poules, hérissonnant leur dos bariolé,
Grattent le sol, cherchant quelques graines de blé.
Tout est en paix, le chien même dort sous un arbre,
Sur la terre allongé comme un griffon de marbre.
Au seuil de la maison, assise sur un banc,
Entre ses doigts légers tournant son fuseau blanc,
Le pied sur l'escabeau, la ménagère file,
Surveillant du regard cette scène tranquille.
Seul, perché sur un toit, un poulet étourdi
Croît encore au matin et chante en plein midi.

CHARLES REYNAUD.

HISTOIRE

La bataille de Laupen.

1. Les nobles qui entouraient Berne avaient vu de fort mauvais œil la conquête de l'Oberland ; ils pensaient que, si les Bernois persévéraient dans leurs désirs d'agrandissement, ils auraient bientôt accaparé tous les territoires compris entre les lacs de Thoune, de Bienne et le Léman. Il fallait donc à tout prix y mettre un terme. Chacun d'eux, en particulier, se sentait trop faible pour lutter contre la puissante bourgeoisie de la ville naissante ; mais ils savaient qu'en unissant leurs efforts ils parviendraient peut-être à la mettre hors d'état de leur nuire. Ils formèrent donc entre eux une alliance à la tête de laquelle se plaça le comte Rodolphe de Nidau. Fribourg, qui avait été très irrité de l'achat de Laupen, en fit aussi partie. Derrière tous ces ennemis se cachait le plus dangereux de tous, la maison d'Autriche, qui voyait dans l'anéantissement de Berne le meilleur moyen d'arriver à étendre sa domination dans la Suisse occidentale.

2. Attaqué par tous ses ennemis à la fois, Berne prit ses mesures pour leur résister. Ses sujets du Simmental et du Hasli lui fournirent des troupes. La ville de Soleure en fit autant. Des messagers furent également envoyés chez les Waldstätten pour leur demander du secours. « Chers alliés, répondirent les gens des trois vallées, c'est dans la détresse qu'on reconnaît ses amis ; puisque vous êtes dans le malheur, vous en trouverez chez nous de véritables. » Et ils envoyèrent un contingent de 900 hommes.

3. Au printemps de l'année 1339, les hostilités commencèrent. Les Bernois avaient appris que la première attaque des nobles serait dirigée contre Laupen. Ils envoyèrent immédiatement 600 hommes sous les ordres de Jean de Boubenberg, fils ainé de l'avoyer, et ils mirent la ville en état de défense. Les ennemis s'assemblèrent en effet devant Laupen ; ils étaient très nombreux et déployaient un grand luxe. Les meilleurs guerriers des contrées les plus éloignées de la Souabe et de l'Alsace étaient accourus à l'appel des nobles ; aussi leur armée ne comptait-elle pas moins de 1200 chevaliers dont la moitié environ étaient revêtus d'armures de grand prix et 20 000 hommes d'infanterie. On avait même répandu le bruit que les baillis autrichiens d'Argovie tenaient encore prêts des renforts importants. Le siège de Laupen commença le 10 juin ; il fut continué jour et nuit sans interruption. Des machines de siège étaient sans cesse en activité. On lança plus de 4200 pierres dans la forteresse. Les nobles menaçaient la garnison en criant : « Nous voulons nous emparer de la ville et prendre tous ceux que nous trouverons, ensuite nous prendrons Berne, nous le raseraisons et nous massacerons tous les habitants. » Mais Boubenberg et ses braves ne se laissèrent pas intimider ; ils repoussèrent tous les assauts.

4. A Berne, on tenait conseil ; on discutait sur la manière d'attaquer l'ennemi. Il fut enfin décidé de se porter au-devant des nobles à Laupen. Comme général, les Bernois choisirent Rodolphe d'Erlach, chevalier vaillant et habile, qui avait déjà assisté à six batailles et possédait ainsi une certaine expérience de la guerre. Il était vassal du comte de Nidau, précepteur de ses fils et en même temps bourgeois de Berne. Quand la guerre avait éclaté, il avait prié le comte de le laisser partir, car il ne voulait pas lutter contre ses compatriotes. Le comte lui avait répondu ironiquement : « J'ai à ma disposition 340 chevaliers, je puis bien perdre un homme. » Erlach répliqua : « Vous dites que je suis un homme ; eh bien ! je tâcherai d'agir comme tel. Là-dessus il partit pour Berne. Quand il eut été nommé général, il dit aux Bernois : « J'ai assisté à six combats et chaque fois le plus grand nombre a été battu par le plus petit, grâce à l'ordre et à la discipline. Ce n'est pas l'ennemi que je crains à cette heure, mais votre désobéissance. Je ne puis être votre chef si vous ne vous soumettez à une sévère discipline. »

militaire et ne me donnez une autorité absolue. Sachez que l'ordre seul conduit à la victoire. » Tous alors levèrent la main au ciel et jurèrent d'obéir à d'Erlach en toutes circonstances.

5. Les auxiliaires promis par les Waldstätten, Soleure et l'Oberland arrivèrent peu à peu. Le 20 juin, à minuit, d'Erlach donna l'ordre de partir pour Laupen. Au nombre de 6000^e, par un beau clair de lune, les Bernois quittèrent leur ville. Le curé Théobald Baselwind, l'ostensoir en main, comme un fidèle berger de son troupeau, les accompagnait. Ils espéraient, en passant par la forêt située au nord-est de Laupen, approcher des ennemis sans en être remarqués. Mais leur plan fut découvert ; les nobles marchèrent à leur rencontre et prirent une bonne position sur une éminence, d'où ils dominaient toute la contrée. L'infanterie était massée sur la gauche et la cavalerie à droite. C'est dans cette disposition que les Bernois les aperçurent en sortant de la forêt de Bramberg.

6. Erlach arrangea son armée avec le plus grand calme. Les Waldstätten avaient demandé comme une faveur de combattre les chevaliers ; cela leur fut accordé et ils se placèrent à l'aile gauche. Le reste des troupes devait s'attaquer à l'infanterie. Ce n'est pas sans une certaine appréhension que les Bernois avaient envisagé la puissante armée des nobles, aussi se tenaient-ils sur la réserve. Les ennemis ne se pressaient pas non plus d'attaquer. Au camp bernois, on célébra d'abord une messe solennelle, puis le prêtre Baselwind harangua les guerriers : « Bourgeois, dit-il, en mourant pour la patrie on va tout droit au ciel, et celui qui ne meurt pas acquiert une gloire immortelle. » Les nobles, eux, s'amusaient à des jeux de chevalerie. Quelques-uns se plaissaient à galoper jusqu'auprès des Bernois et à les provoquer ironiquement.

7. La journée presque entière se passa ainsi. Ce n'est que le soir, lorsque le soleil aveuglait déjà les guerriers de ses rayons obliques, que l'attaque commença. Les nobles quittèrent leurs positions pour joindre l'armée bernoise qui était restée à la lisière de la forêt de Bramberg. On ignore qui porta les premiers coups. D'Erlach ordonna aux frondeurs de s'avancer ; ils firent trois décharges, puis se retirèrent. L'arrière-garde prit ce mouvement pour une fuite et se sauva dans la forêt voisine. Les rangs du milieu, anxieux, firent remarquer ce mouvement au général. Celui-ci répondit calmement : « Cela va bien, nous vaincrons maintenant : la balle est séparée du bon grain. » Les fuyards reconurent leur erreur, revinrent sur leurs pas et firent leur devoir ; mais ils gardèrent de cette fuite le surnom de *forestiers*. Les Bernois laissèrent l'armée des seigneurs gravir la pente, puis ils se jetèrent dessus avec une grande violence. D'Erlach lui-même, bannière en main, pénétra le premier dans les rangs ennemis et s'y ouvrit à grands coups, « des voies et des chemins ». Les nobles souffrirent beaucoup. Ils tombaient par rangs entiers morts ou blessés. En peu de temps l'infanterie fut dispersée par l'aile droite de l'armée bernoise. La cavalerie donna plus à faire à l'aile gauche. Avec leurs courtes hallebardes et leurs morgensterns, les Waldstätten ne pouvaient atteindre les chevaliers couverts de cuirasses et armés de longues lances. Ils allaient être entourés lorsque l'un d'eux, voyant que les Bernois avaient achevé de mettre en déroute l'infanterie, leur cria : « Braves Bernois, venez à notre secours ! » Ceux-ci se tournèrent alors contre les nobles qui durent céder devant leur violente attaque.

8. En une heure et demie tout était terminé. Le jour touchait à sa fin. Le soleil éclairait de ses derniers rayons la campagne couverte de morts, de blessés d'armes et de bannières. La défaite de la noblesse était complète. Beaucoup des principaux seigneurs étaient parmi les morts, entre autres le comte de Nidau, celui de Valangin, le jeune comte Jean de Vaud qui avait combattu malgré la défense de son père. Le jour suivant, les vainqueurs rentrèrent joyeux dans leurs foyers, ils furent reçus à Berne par des acclamations sans fin. Il fut décidé

que le souvenir de ce jour mémorable serait célébré chaque année par un service religieux et par des dons aux pauvres.

9. La victoire de Laupen fut d'une grande importance non seulement pour Berne, mais pour tout le pays environnant. Si Berne avait succombé, l'Autriche aurait certainement étendu sa puissance sur toute la Suisse occidentale. Alors, la dernière heure aurait été bien près de sonner pour la jeune Confédération dans les montagnes des Waldstätten.

PLAN. 1. Alliance des ennemis de Berne. — 2. Berne demande du secours à ses alliés et à ses sujets — 3. Les nobles rassemblent leurs forces ; siège de Laupen. — 4. Rodolphe d'Erlach est nommé général. — 5. Marche sur Laupen. — 6. Avant la bataille. — 7. La bataille. — 8. Défaite de la noblesse ; rentrée des Bernois dans leurs foyers. — 9. Conséquences de cette défaite.

RÉFLEXIONS. — L'histoire de cette bataille de Laupen est riche en enseignements. Nous remarquons d'abord la magnifique réponse des Waldstätten aux envoyés de Berne. Elle fait penser à l'amitié de Jonathan pour David et à ce beau proverbe : *L'ami fidèle aime en tout temps ; il est un frère dans la détresse.*

La conduite du général est également très remarquable. Il prend le parti du faible contre le fort et répond fièrement au comte de Nidau qui voulait le rabaisser. Quelques historiens racontent bien que c'est la crainte que les Bernois ne ravagent son domaine de Reichenbach qui avait engagé d'Erlach à ne pas combattre contre eux ; mais il n'est pas possible que cette crainte ait pu le pousser à se mettre à la tête des Bernois et aux endroits les plus dangereux dans la bataille. Il a évidemment obéi à un sentiment plus élevé.

Les Bernois nous donnent aussi un bel exemple de confiance au chef qu'ils se sont donné et de soumission volontaire en vue du bien général. Nous aurions souvent besoin de les imiter. — Le jeune comte Jean de Vaud nous montre au contraire d'une manière saisissante quelles peuvent être les conséquences de la désobéissance. *Enfants, obéissez à vos pères et à vos mères selon le Seigneur, car cela est juste.*

L'issue de la bataille nous donne enfin une belle leçon d'humilité. *L'orgueil va devant l'écrasement.* A cet égard, elle ressemble étrangement à celle du Morgarten avec laquelle il est intéressant d'établir un parallèle.

L'alliance avec les Waldstätten.

La défaite de Laupen ne mit pas fin à la guerre. Les nobles attaquèrent encore à maintes reprises les Bernois et cherchèrent à les séparer de leurs alliés ou à couper leurs approvisionnements. Mais les bourgeois résistèrent vaillamment. En avril 1340, Jean de Bubenberg s'empara de la petite ville kibourgienne de Huttwil et la livra aux flammes. Rodolphe d'Erlach surprit de nuit Fribourg et réduisit en cendres le faubourg du Gotteron. Ils étaient partout victorieux, aussi disait-on que « Dieu était devenu bourgeois de Berne ». A la fin, la reine Agnès s'offrit comme médiatrice ; la paix fut signée à Königsfelden, le 9 août 1340 et Berne s'allia avec l'Autriche, Fribourg, Nidau et Kibourg, tout en maintenant son traité avec les Waldstätten. C'est ce traité d'alliance avec l'Autriche qui força les Bernois de marcher avec cette puissance, lors du siège de Zurich en 1352. Ils ne l'avaient fait qu'à regret ; aussi, dès que la paix fut rétablie, demandèrent-ils aux Waldstätten de conclure une alliance perpétuelle. Elle fut signée à Lucerne le 6 mars 1353 aux mêmes conditions que celles que Zurich avait signées deux ans auparavant.

REFLEXIONS. — L'entrée de Berne était un événement important pour la jeune Confédération. D'un côté, Berne trouvait chez les Waldstätten des alliés ayant les mêmes goûts, les mêmes aspirations, les mêmes ennemis. D'un autre côté, pour les Confédérés, les Bernois devenaient des amis vaillants et sûrs qui sauvaient défendre la Suisse du côté de l'ouest. Cette admission de Berne comme

huitième état était une récompense bien méritée pour sa bravoure et son amour de la liberté.

Comparaison et abstraction.

Si nous comparons cette alliance de Berne avec celles des autres cantons, nous constatons que c'est à celle de Zurich qu'elle ressemble le plus. Comme Zurich, Berne a en effet le droit de s'allier avec l'étranger sans que les Waldstätten puissent s'y opposer ; il peut requérir en toutes circonstances les services de ses co-états qui ne peuvent les lui refuser. A cet égard, sa situation est tout l'opposé de celle de Glaris qui doit en toute occasion prêter secours aux Waldstätten quand ceux-ci le demandent, sans bénéficier de la réciproque. De plus, l'alliance de Berne, comme celles des quatre autres cantons, n'était faite qu'avec les Waldstätten. Ainsi, quand Berne voulait entrer en relations avec Lucerne, par exemple, il ne pouvait le faire directement, il devait nécessairement passer par l'intermédiaire des Waldstätten. Le lien fédéral n'était pas serré comme maintenant ; la devise « Un pour tous, tous pour un, » n'existe que pour les cantons primitifs.

En résumé, les huit anciens cantons ne formaient pas une *confédération*, comme nous l'entendons aujourd'hui ; c'était plutôt une *agglomération d'états* sans autre lien que celui de la défense contre un ennemi commun.

APPLICATIONS.

1. Lecture courante, dans *Renz ou Gobat et Allemand*, des morceaux intitulés *Bataille de Laupen* et comparaison avec l'exposition de la leçon.
2. Faire décrire une gravure de la bataille de Laupen ou du monument de Rodolphe d'Erlach à Berne. Rédiger une composition sur ce sujet : Comment Rodolphe d'Erlach devint général.
3. Dessin de l'emplacement de la bataille.
4. Etude du chant « la vieille Berner Marche » (Orphéon des Ecoles n° 31).

L. JAYET.

**EXAMENS ANNUELS DES ÉCOLES COMPLÉMENTAIRES
DU CANTON DE GENÈVE**

(Faits les 23, 25 et 26 juin 1900.)

Français.

Pour les trois années : Le téléphone et son utilité.

Arithmétique et comptabilité.

Année préparatoire.

Une personne a acheté une petite maison pour 6364 francs. Quelque temps après, elle la revend et gagne le quart du prix d'achat. Combien a-t-elle revendu cette maison ?

Un chapeleur achète des chapeaux à 9 fr. pièce. Il les revend à raison de 12 francs le chapeau et gagne ainsi 234 fr. Combien a-t-il vendu de chapeaux ?

Première année.

Un libraire vend les articles suivants sur lesquels il a reçu un acompte de 49 fr. 90. Faites la facture en comptant un rabais de $\frac{1}{10}$:

- 17 dictionnaires à 3 fr. 25.
- 38 grammaires à 1 fr. 35.
- 26 vocabulaires à 1 fr. 80.
- 34 livres de problèmes à 1 fr. 15.
- 36 atlas à 4 fr. 75.
- 29 grammaires allemandes à 1 fr. 60.

Deuxième année.

(Garçons.)

Balancez le compte de M. Grand, boucher, qui a reçu de M. Janin, fermier,

deux veaux pesant, l'un $\frac{3}{4}$ de quintal métrique, et l'autre 65 kg., à 1 fr. 65 le kilog.

M. Grand a fourni à M. Janin :

Kilog.	8,5 veau à fr. 0,90 le $\frac{1}{2}$ kilog.
»	4,6 mouton à fr. 0,75 le $\frac{1}{2}$ kilog.
»	8,2 porc à fr. 1,35 le kilog.
»	4,5 viande salée à fr. 1,15 le kilog.
»	8,5 bœuf à rôtir à fr. 1,85 le kilog.
»	6,9 bœuf à bouillir à fr. 1,30 le kilog.

Filles.

Une ménagère a en caisse, le 18 juin 1900, 125 francs. Le 19, elle achète 3 kilog. de sucre à fr. 0,45 ; — kilog. 2,500 de bœuf à rôtir à fr. 0,90 la livre ; — 4 litres de pétrole à fr. 0,25. — Le 20, elle paie la note de gaz, soit fr. 10,50 ; — elle achète 3 kilog. de riz à fr. 0,65 ; — 6 kilog. de cerises à fr. 0,45. — Le 21, elle retire 12 fr. d'un travail qu'elle a livré ; — elle achète 6 m. 50 de lainage à fr. 3,40 le mètre ; 3 m. 50 de doublure à fr. 0,50 et 30 boutons à fr. 0,60 la douzaine. — Le 22, elle paye fr. 35 pour son loyer ; — elle achète kilog. 1,500 de veau à fr. 0,95 la livre ; — elle reçoit fr. 25 pour le payement d'une facture ; — elle achète 15 œufs à fr. 0,80 la douzaine, et du légume pour fr. 2,75.

Faites le compte par recettes et dépenses, et dites quel est l'état de la caisse le 22 juin au soir.

Géographie.

Année préparatoire.

Qu'appelle-t-on la banlieue de Genève, et dites ce que vous en savez ?

Première année.

Parlez-nous des principales productions du sol suisse.

Deuxième année (garçons).

Décrivez le trajet Genève-Lausanne-Brigue-Coire, accompli partie en bateau ou en chemin de fer, partie par route, et dites ce que vous savez des principales localités visitées.

Instruction civique.

Deuxième année (garçons).

Qu'entend-on par ces mots : le peuple genevois a le droit de référendum et le droit d'initiative ?

Economie domestique.

Deuxième année (filles).

Soins à prendre du linge et des vêtements afin de les conserver en bon état aussi longtemps que possible.

(Communiqué par M. Ch. Vignier, inspecteur, Genève.)

L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES.

II

De tout temps la flore a offert aux artistes l'écrin inépuisable où ils sont allés chercher leurs plus belles inspirations. Ce sont les plantes, en effet, qui, à elles seules, ont fourni la plupart des ornements peints et sculptés ; dans l'antiquité, au moyen âge ou à la Renaissance, l'art décoratif s'exerçait en grande partie à l'aide des feuilles, des fleurs ou des fruits, et lorsqu'ils veulent enfin sortir de certaines traditions, nos contemporains ne peuvent guère trouver ailleurs leurs motifs de compositions.

Les éléments géométriques, la figure humaine, les animaux seraient, dans le

domaine de l'art décoratif, d'un emploi insuffisant et n'offriraient pas de combinaisons assez variées ni assez séduisantes, si l'enroulement d'un feuillage ornementisé ou exécuté au naturel ne venait prêter son concours pittoresque au décor cherché.

On ne saurait donc trop recommander aux élèves d'observer fréquemment les plantes et les fleurs, de les dessiner avec discernement, afin d'y puiser plus tard des motifs d'arrangement, des idées et des formes.

Toujours attentifs à saisir les principaux caractères et faisant bon marché du détail, ils trouveront souvent dans les plus humbles plantes des champs et des bois une variété infinie d'ornements d'une application heureuse et certaine.

En combinant les formes des végétaux, en mélangeant les espèces, en prenant une fleur à telle plante, une graine à celle-ci, une feuille à celle-là, le champ s'étendra encore, plus abondant, plus infini. Car il n'y a pas lieu, dans une décoration florale, de se piquer d'exactitude organographique ; la botanique pure ne doit pas être le guide du décorateur ; ce qu'il faut tout d'abord observer, c'est le caractère principal des plantes, le modelé des feuilles, la courbure des tiges, les points d'attache, les contours si purs et si fermes des pistils, des fruits ou des fleurs.

Avec ces éléments, on peut créer à son gré une flore toute de fantaisie, il est vrai, mais qui n'en garde pas moins une vraisemblance pleine de vie et d'originalité, éloignée de la banalité ou de l'imitation servile.

Ce qu'il importe de connaître, c'est une sorte de botanique ornementale, bien simple du reste, et qui consiste à suivre avec tact certaines lois organiques, à conserver la force, la grâce, l'aisance du contour ; mais peu importe que l'on fasse croître, ainsi que l'imaginèrent les sculpteurs de l'époque ogivale, des glands de chêne sur des tiges de chardon, ou que l'on associe des grappes de raisins à des feuilles d'étable, l'essentiel c'est que le résultat soit une œuvre vivante, où l'art s'appuie sur la nature en lui empruntant ses principes, mais sans la copier platement.

Nous reconnaissions volontiers, toutefois, que ce serait trop exiger au début que d'imposer à l'élève de pareilles recherches et des combinaisons qui demandent après tout une certaine expérience. Aussi les leçons que nous avons en vue seraient-elles plus simples.

Choisissant lui-même une plante parmi celles qui lui auront été indiquées par le maître, l'élève apportera en classe tel ou tel fragment qu'il copiera correctement et avec tout le soin voulu. Et ici, il n'est pas inutile d'insister auprès du professeur, afin qu'il s'oppose autant que possible, dans l'exécution d'un dessin de plantes ou de fleurs, à une recherche trop précieuse du modelé, à un *fini* exagéré et niais qui, presque toujours, enlève le mouvement et la vie. La méthode dans le tracé général, une exécution soignée, la dextérité même sont des qualités qui peuvent s'acquérir sans qu'il soit nécessaire de leur consacrer un temps infini. — Il sera préférable, par exemple, de ne prendre que peu ou point de mesures, d'esquisser légèrement les contours, en ayant soin qu'ils ne prennent pas ensuite une égalité de traits comparable à du fil de fer. Le maître, d'ailleurs, signalera avec précision les imperfections commises et rétablira les formes erronées.

Supposons (fig. 1) qu'il s'agisse d'une feuille de lierre appliquée à un encadrement. L'élève aura pour premier soin de relever en quelques traits et avec rapidité tout ce qui, dans cette plante, peut être utilisé pour sa composition : tige,



Fig. 1.

feuilles arrivées à leur complet épanouissement ou imparfaitement ouvertes, graines, fruits ou fleurs.

Une fois le dessin achevé et corrigé, le professeur, faisant cesser tout travail manuel, indiquera sommairement à l'élève les quelques règles de composition relatives à l'œuvre cherchée. Il expliquera les lois de contraste et de répétition ; il montrera le rôle que jouent certains enroulements (tirés eux-mêmes des plantes et régularisés) dans l'exécution d'une frise ou d'un cadre, et, afin de stimuler l'élève, il analysera au tableau les divers éléments de la plante, simplifiera celle-ci et fera, au besoin, le croquis d'un type de frise.

L'élève, à son tour, reprenant le crayon, commencera par dessiner, en la régularisant cette fois et en supprimant les mollesses du contour, la feuille de lierre prise séparément. Ce travail préalable terminé, il recherchera la disposition générale de sa frise, ce qu'on appelle la *ligne*, et surtout il devra en essayer plusieurs. Cette disposition enfin établie, il placera ses feuilles (fig. 2) en utilisant les divers éléments fournis par la nature (A et B, fig. 1) pour apporter une certaine variété à son œuvre. Le point de départ de la frise ne sera pas quelconque, mais devra se rattacher au cadre lui-même. — Bien que monochrome,

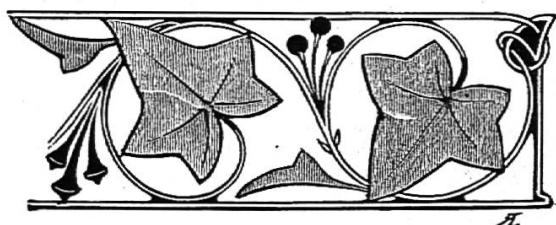


Fig. 2.

enfin, la frise aura plus de charme et d'allure si l'on force le ton des graines, si l'on donne aux feuilles une teinte moins colorée.

Cette première initiation aura pour but spécial de montrer à l'élève comment on exécute la décoration plate (sans relief) et quel parti on en peut tirer. Cette frise, par exemple, traitée en pyrogravure, contournera les faces d'un coffret, ou les côtés d'un panneau, et, dans ce dernier cas, la même feuille de lierre, placée sur les diagonales d'un carré pourvu au centre de graines de fruits, offrira encore les éléments d'une rosace pour le centre du panneau.

Dans ces premières leçons, le professeur voudra bien se souvenir qu'il importe avant tout d'éviter à l'élève une trop grande somme d'efforts, et il lui facilitera sa tâche en se tenant dans les limites modestes, mais suffisantes, d'une ornementation appropriée à des surfaces planes. Les encadrements, les frises, les écoinçons, les rosaces, les en-tête de chapitre, culs-de-lampes, etc., seront, entre bien d'autres, les sujets qui pourront être offerts à l'imagination décorative du débutant.

Il va de soi que nous ne pouvons ici faire place à toutes les recommandations nécessaires, mais qu'on se souvienne avant tout que la composition n'est pas une fantaisie, ni un caprice, qu'elle a toujours été l'expression d'un besoin véritable à toutes les époques de l'histoire de l'art, et qu'elle suffit, lorsque ses lois sont bien observées, à éléver le niveau d'une œuvre et à la faire passer des plus bas échelons de l'industrie au faite de l'art le plus élevé.

Raphaël LUGEON.

PENSÉE

L'homme n'est rien dans l'immensité de l'univers, s'il n'obéit qu'à des vues égoïstes, tandis qu'il est tout s'il collabore, par son action personnelle et désintéressée, aux fins divines que poursuit, de siècle en siècle, à travers des alternatives de défaites et de triomphe, le labeur universel.

G. DESCHAMPS.

A NOS LECTEURS

A la demande d'un certain nombre d'abonnés et dans le but de faciliter la publication de quelques articles qui pourraient à être coupés, L'EDUCATEUR donne pendant les vacances, deux numéros en un, sans diminution du nombre de pages. D'ici au 25 août, nous ne paraîtrons donc que tous les quinze jours, mais à 24 pages par numéro.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

NOMINATIONS

MM. Bâdel, Samuel, régent à Berolle. — Pasche, Jules, régent à Sullens.

PLACES AU CONCOURS

RÉGENTES. — Ecoles primaires : Bussigny s. Morges : fr. 900, 31 juillet à 6 heures. — Lausanne : fr. 1600-2000 par an suivant années de services, 27 juillet à 6 heures. Donneloye : fr. 900, 3 août à 6 heures, — Le Châtelard, Vernex-Montreux : fr. 1500, 27 juillet à 6 heures.

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE

La bibliothèque sera fermée pour la révision du **30 juillet au 8 septembre** inclusivement. **Rentrée générale** des volumes jusqu'au **samedi 21 juillet**. Les retards seront frappés d'une amende de 20 centimes par volume et par jour de retard (Art. 34 du règlement).

Le directeur :
LOUIS DUPRAZ

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

QUE FERONS-NOUS DIMANCHE ?

Nous irons à Morat, jolie ville à arcades et remparts. Musée historique. Obélisque. Vue des Alpes et du Jura. Bains du Lac. Promenades en bateau à vapeur ou en chaloupe à naphte prête à toute heure.

H 1393 F

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
ET SUR MESURE

de Frs. 30 à Frs. 100  pour Dames et Messieurs

J. Rathgeb-Moulin Rue de Bourg, 20
LAUSANNE

GILETS DE CHASSE — CALEÇONS — CHEMISES

Draperie et Nouveautés pour Robes

 *Trousseaux complets* 

Musée pédagogique, Fribourg.

Le catalogue de la Bibliothèque et des collections du Musée a paru en novembre 1899. Il comprend, pour les collections, plus de 2000 numéros et près de 6000 vol. pour la Bibliothèque.

Ce catalogue sera adressé **gratuitement** à toute autorité scolaire et à tout membre du corps enseignant qui le demandera. Le service de la bibliothèque et des objets faisant partie des collections, est **gratuit** et les envois jouissent de la franchise postale jusqu'à concurrence de 2 kilos.

Fribourg, le 7 janvier 1900.

La Direction du Musée pédagogique.

Librairie ancienne B. Caille

2, rue du Pont, LAUSANNE

En liquidation jusqu'au 21 juin
(Pour fin de saison.)

**2000 volumes d'ouvrages classiques et livres d'école
encore utiles :**

Etude des langues française et étrangères, Classiques latins et grecs, Manuel d'histoire et de géographie, de sciences naturelles, de chant, catéchismes et histoire bibliques divers, etc.

— English school books —

Librairie B. Caille, rue du Pont, 2.

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jæger, etc., etc.

→ CONFECTION SUR MESURE ←

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

Grande fabrique de Meubles

Lits massifs, complets	Lavabos-commode marbre	Ameublements de salon,
75, 85 à 130 fr.	55, 65 à 75 fr.	Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets	Lavabos simples, marbre	Ameublements de salon,
38, 48 à 68 fr.	22, 25 à 45 fr.	Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robés massives	Armoires à glace,	Ameublements de salon,
100, 115 à 125 fr.	120 à 180 fr.	Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robés sapin	Commodes massives	Canapés divers
50, 60 à 75 fr.	50 à 75 fr.	20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,
LAUSANNE, PLACE CENTRALE
Spécialité de tressus massifs pour la campagne.

Fætisch Frères

Facteurs de Pianos et Harmoniums

LAUSANNE et VEVEY

Maison de confiance, fondée en 1804

**Fabrique d'instruments de musique
en cuivre et en bois**

**Fournitures et Accessoires
en tous genres.**

NIKELAGE - ARGENTAGE

*Réparations soignées et garanties
à prix modérés.*

Vente. — Location. — Écha

**INSTRUMENTS D'OCCASION
A TRÈS BON MARCHÉ**

Grand choix de musique

pour

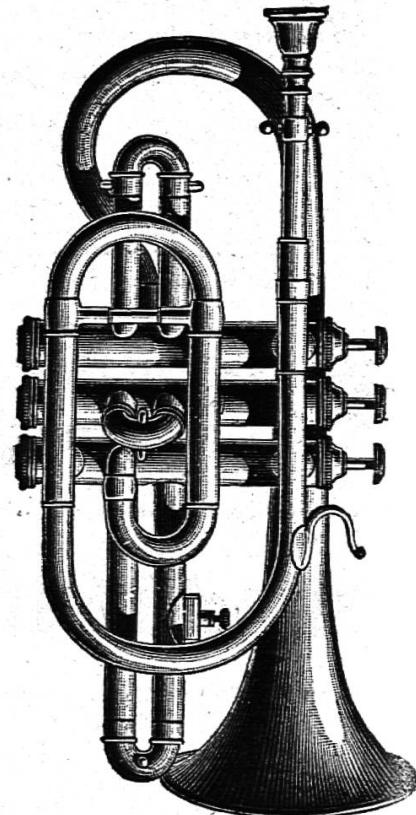
Chorales, Orchestres, Harmonies et Fanfares

Envoi des Conducteurs à l'examen.

Carnets, Cartons et papiers à musique.

**INSTRUMENTS NEUFS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
à des prix défiant toute concurrence.**

AVIS : MM. les *Directeurs de Sociétés* jouiront d'avantages spéciaux lorsqu'une vente sera faite par leur intermédiaire.



DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXXVI^e ANNEE — N^os 31-32.

LAUSANNE — 11 août 1900.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ÉCOLE REUNIS.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, institu-
teur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint,
La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BÉRNOIS : **H. Gobat**, inspecteur
scolaire, Delémont.

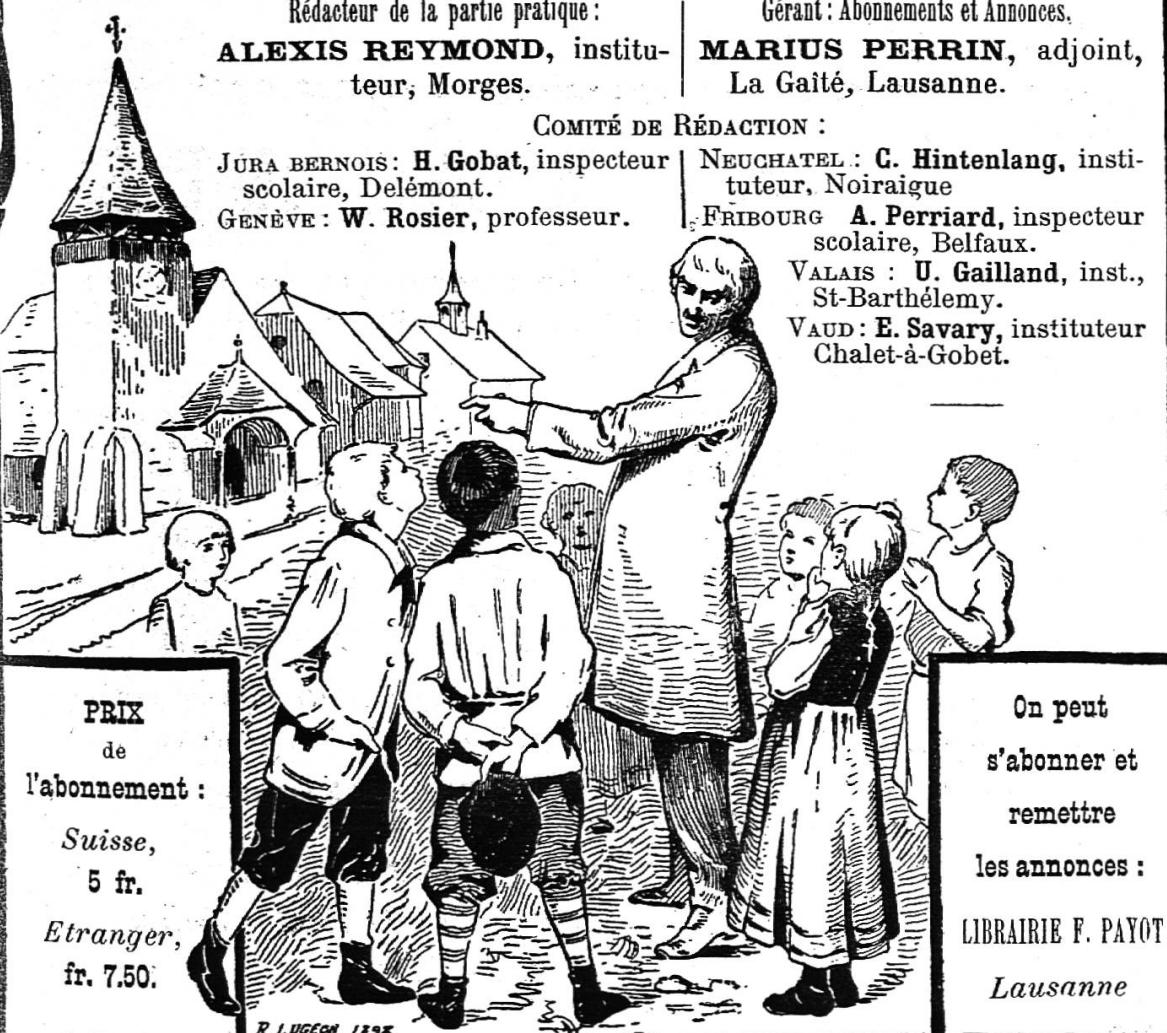
GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, ins-
tituteur, Noiraigue

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur
scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst.,
St-Barthélémy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur
Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne

Tout ouvrage dont l'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce
ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard**, Lucien, prof., Genève.
Bosier, William, prof., Genève.
Grosgruin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst. Genève.

Jura Bernois.

MM. **Chatelain**, G., inspect., Porrentruy.
Mercerat, E., inst. Sonvillier.
Duvoisin, H., direct.. Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.

Neuchâtel.

MM. **Thiébaud**, A., inst., Locle.
Grandjean, A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.

MM. **Genoud**, Léon, directeur, Fribourg.

Valais.

MM. **Blanchut**, F., inst., Collonges.

Vaud.

MM. **Cloux**, F., Essertines.
Dériaz, J., Dizy.
Cornamusaz, F., Trey.
Rochat, P., Yverdon.
Jayet, L., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Faillettaz, G., Gimel.
Briod, E., Fey.
Martin, H., Mézières.
Magnin, J., Préverenges.

Suisse allemande.

MM. **Fritschi**, Fr., président du *Schweiz. Lehrerverein*, Zurich.

Tessin : MM. **Nizzola**.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Buchet**, Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.

Gagnaux, L., syndic, président effectif, Lausanne.

Burdet, L., instituteur, vice-président, Lutry.

MM. **Perrin**, Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.

Sonnay, adjoint, secrétaire, Lausanne.

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement unique pour une rente viagère immédiate de 100 fr. par an	Age du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
50	1461,95	50	68,40
55	1290,15	55	77,51
60	1108,80	60	90,19
65	923,83	65	108,25
70	776,77	70	128,74

Les nouveaux tarifs, les prospectus et les comptes rendus sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

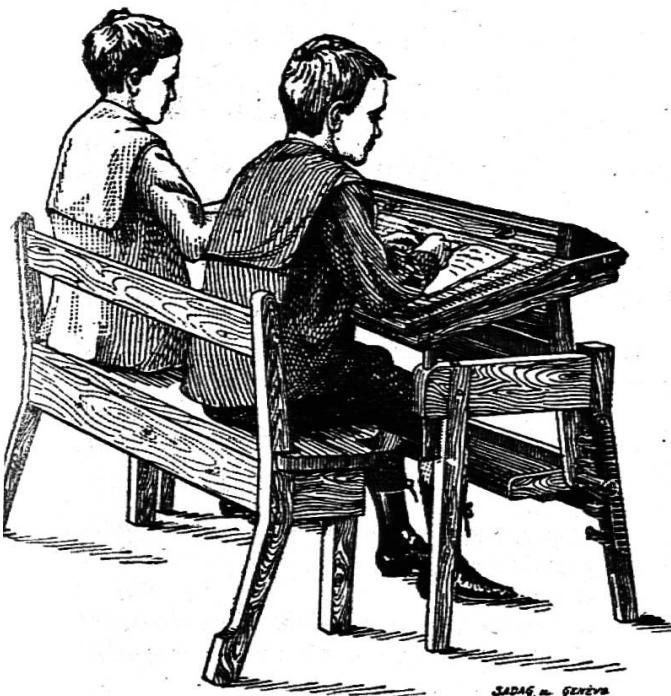
**Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes, Suisse
à ZURICH**

PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté **3925** — Modèle déposé.



Pupitre en usage
dans les écoles de la Ville
et du Canton de Genève.

1^{er} Degré primaire

Travail à la planche ardoisée (brune)

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle n° 17.

Prix du pupitre avec banc

40 Fr.

La table étant mobile, on peut donner la position horizontale ou inclinée.

Il prend 4 positions
pour travaux manuels :
lecture, écriture
et travaux à la planche ardoisée.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.
1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.
1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.
1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.
1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.
1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.
1893. Exp. Internationale du Havre. — Médaille d'or.
1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.
1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

HOTEL HELVÉTIA

LUCERNE - Maison du Peuple - LUCERNE

Nous nous permettons de recommander spécialement notre établissement au **corps enseignant** de la ville et de la campagne à l'occasion des courses scolaires. Débit de toutes les boissons non alcooliques. Carte de mets bien assortie. Seul établissement de ce genre de la ville de Lucerne et de la Suisse centrale, à 5 minutes de la gare. Grande salle de restauration, salle de lecture, etc. Téléphone n° 586.

H. 1560 Z.

L'ADMINISTRATION

F. Payot & Cie, libraires-éditeurs, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Ouvrages à l'usage des promeneurs et des excursionnistes.

Atlas de poche des plantes des champs, des prairies et des bois. Texte par R. Siélain. 3 séries avec planches coloriées et noires. Prix de chaque série

Fr. 6 50

Flore coloriée de poche à l'usage du touriste dans les montagnes (Suisse, Savoie, Dauphiné, Pyrénées, Auvergne, Jura, Vosges). 181 espèces figurées en couleur sur 144 planches, 661 espèces décrites par H. Correvon, Prix

Fr. 6 50

Atlas de poche des oiseaux de France, Belgique et Suisse. Texte par le baron L. d'Hamonville: 2 séries avec planches coloriées et noires représentant ensemble 155 oiseaux, 4 poussins, 48 œufs et 4 nids. La série

Fr. 6 50

Atlas de poche des insectes de France utiles ou nuisibles. 322 figures coloriées sur 72 planches. Texte par E. Dougé.

Fr. 6 50

Atlas de poche des papillons de France, Suisse et Belgique, les plus répandus. 280 figures coloriées sur 72 planches. Texte par le Dr. P. Girod

Fr. 6 50

Petit atlas de poche des champignons de France comestibles et vénéneux, les plus répandus. 37 figures coloriées sur 36 planches. Texte par Paul Dumée, pharmacien.

Fr. 6 50

Atlas de poche des poissons des eaux douces de France, Belgique et Suisse romande. 72 planches coloriées et noires représentant 110 poissons et autres animaux aquatiques. Texte par G. Rareret-Wattel

Fr. 6 50

Bibliothèque rurale.

Les Engrais au village, par Henri Fayet. Fr. 2 —

La Basse-cour, par Froncet et Tainturier. Fr. 2 —

L'Outilage apicole, par H. de Graffigny. Fr. 2 —

Le Bétail, par Froncet et Tainturier. Fr. 2 —

L'Arboriculture pratique, par Froncet et Deliège. Fr. 2 —

La Viticulture moderne, par G. de Dubor. Fr. 2 —

L'Agriculture moderne, par A. Clément. Fr. 2 —

Le Jardin potager, par L. J. Froncet. Fr. 2 —

Le Jardin d'agrément, par L. J. Froncet. Fr. 2 —

Comptabilité agricole, par H. Barillot. Fr. 2 —

Les animaux de France, par A. Clément et L. Froncet. Fr. 2 —

Chaque volume est illustré de nombreuses gravures.

Souvenirs d'un Alpiniste, par Emile Javelle. Avec une notice biographique et littéraire par Eug. Rambert. Fr. 3 50

Les Châteaux suisses. Anciennes anecdotes et chroniques, par Mme de Montolieu, avec une biographie de l'auteur et un avant-propos d'Eug. Rambert. Prix

Fr. 3 50

Un touriste dans l'Extrême-Orient, Japon, Chine, Indo-Chine, Tonkin, par Ed. Cotteau, avec illustrations

Fr. 4 —

Aux colonies d'Asie et dans l'Océan Indien, par G. Verschneur. avec illustrations

Fr. 4 —

Les Chinols chez eux, par E. Bard. Avec 12 planches hors texte

Fr. 4 —

Carte détaillée de la Chine, à

Fr. 0 75 1 35 1 50

QUO VADIS. Roman des temps néroniens par H. Sienkiewicz. Traduit du polonais

Fr. 3 50